

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2898 - MERCREDI 26 AVRIL 2017

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'Asadho dénonce l'interférence du gouvernement

Dans un communiqué du 25 avril, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) s'est dite très préoccupée par les immixtions à répétition du gouvernement de la RDC dans l'administration de la justice. De l'avis de l'organisation, ceci est une obstruction à la conduite des enquêtes indépendantes et à la manifestation de la vérité, notamment sur les massacres des populations civiles survenus dans les provinces du Kasai central et du Kasai oriental.

D'où, a-t-elle relevé, la nécessité de mettre en place une commission indépendante pour clarifier les massacres perpétrés dans les deux provinces précitées, y compris l'assassinat des experts de l'ONU, et d'établir la responsabilité de tout individu impliqué de loin ou de près dans cette affaire.

Page 12



Le palais de justice à Kinshasa

NOMINATION DE BRUNO TSHIBALA

Les chefs des confessions religieuses contredisent la Céncó



Des représentants des confessions religieuses

Alors que les évêques catholiques ont qualifié la nomination de Bruno Tshibala d'entorse à l'application de l'accord du 31 décembre, les autres confessions religieuses appellent à la formation du gouvernement autour du nouveau Premier ministre. Sans ambages, elles ont exhorté les acteurs politiques et sociaux concernés par l'accord de la Saint-Sylvestre à collaborer avec Bruno Tshibala

en vue de la formation rapide du gouvernement.

Pour les confessions religieuses, il faudra mettre tout en œuvre pour espérer organiser les élections en décembre 2017 en procédant au parachèvement du travail entamé au Centre interdiocésain en trouvant urgemment un compromis sur l'arrangement particulier lié à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre. Page 12

OCCUPATION ANARCHIQUE

Spoliation des sites de la Régideso par des tiers

Selon le directeur général de cette entreprise, sept sites dont cinq à Kinshasa et deux à Lubumbashi au Haut-Katanga sont en train d'être spoliés par des particuliers. Pour s'enquérir de la situation, le ministre des Affaires foncières Félix Kabange Numbi et son collègue de l'Urbanisme et Habitat se sont rendus sur les différents sites concernés. Les deux officiels ont décidé de la mise en place d'une commission mixte pour étudier les différents cas litigieux.

La commission qui sera mise sur pied incessamment va travailler d'arrache-pied pour faire respecter les servi-



Le siège de la Régideso sur le boulevard du 30 Juin

tudes de l'État et lutter contre la superposition anarchique des titres fonciers. Page 12

DIVISION 1/PLAY-OFF

Mazembe dompte Sanga Balende à Mbuji-Mayi

Page 13

ÉDITORIAL

Compétition

Alors que la tension monte au sein de la classe politique congolaise, qui va devoir relever dans les trois mois à venir les défis majeurs que sont les élections législatives, locales et sénatoriales, il n'est pas inutile de s'interroger sur les nouveaux rapports de force qui pourraient surgir de cette triple confrontation. Même si, en effet, le PCT dans la majorité et l'UPADS dans l'opposition ont apparemment toutes les chances de conforter une fois encore leur prééminence il n'est pas impossible que ces deux formations se trouvent confrontées, en leur propre sein, à des compétitions internes qui pourraient sinon les déstabiliser, du moins les obliger à se réformer de l'intérieur.

Si nous évoquons aujourd'hui cette question c'est parce que l'afflux des candidatures dans les deux camps apparaît tel, vu de l'extérieur en tout cas, qu'il traduit la volonté d'émergence d'une nouvelle génération d'hommes et de femmes qui entend mettre à profit les trois scrutins à venir pour se positionner fortement et durablement dans la classe dirigeante. Dans une société comme la nôtre, qui s'est transformée au cours des deux dernières décennies grâce aux avancées de toute nature rendues possibles par la politique de reconstruction menée par les pouvoirs publics, une telle ambition n'a rien de surprenant. Elle était tout à la fois inévitable et imminente.

Le problème qu'elle pose est celui de la capacité des grands partis à faire une place en leur sein à la génération montante. S'ils y parviennent dans les semaines à venir en donnant à celle-ci la place qu'elle revendique sans vraiment le dire ils se présenteront aux électeurs en bon ordre de marche et conforteront leurs positions au plan national et local. Mais s'ils s'avèrent incapables de le faire alors ils connaîtront des déchirures internes qui affaibliront leurs positions dans les deux chambres du Parlement comme dans les assemblées locales. L'enjeu, pour eux, est donc important, pour ne pas dire vital au sens propre du mot.

La triple compétition politique qui approche ne bouleversera peut-être pas le paysage politique congolais, mais il pourrait bien en modifier les lignes traditionnelles. Et c'est pourquoi elle mérite d'être scrutée dès à présent avec la plus grande attention.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Le Sénat et l'Assemblée nationale adoptent le projet de loi régissant les Zones économiques spéciales

Les deux chambres du Parlement ont adopté, le 24 avril avec amendements, le projet de loi régissant les Zones économiques spéciales en République du Congo et celui portant création de l'Agence de planification, de promotion et de développement de ces mêmes zones.

Le projet de loi régissant les Zones économiques spéciales en République du Congo a été adopté à l'unanimité, avec amendements, dans les deux chambres du Parlement, au terme d'un débat en présence du ministre de tutelle, Alain Akouala Atipault. Il régit notamment la création, la mise en place et le fonctionnement des quatre zones économiques spéciales en création. Il s'agit notamment des ZES de Pointe-Noire ; Brazzaville ; Oyo-Ollombo et celle de Oues-

so dans le département de la Sangha.

La création prochaine de ces zones économiques s'inscrit dans le cadre de la politique du gouvernement visant la diversification de l'économie nationale jusque-là dépendante du pétrole.

Ces ZES visent, entre autres objectifs, la mise en œuvre d'un capital industriel ; attirer les investissements directs étrangers ; promouvoir l'exploitation des matières premières locales et transformation ; favoriser le transfert de technologies et créer la richesse et les emplois. Le Parlement a aussi adopté avec amendements, le projet de loi portant création de l'Agence de planification et de promotion et développement des Zones économiques spéciales.

Placée sous tutelle du ministère des ZES, cette agence est un établissement public à caractère économique et commercial, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion financière.

Elle a pour mission essentielle de promouvoir l'exploitation des matières premières locales en vue de créer de la richesse et des emplois, et sera dirigée par un conseil d'administration et une direction générale.

Par la même occasion, le Sénat et l'Assemblée nationale ont examiné et adopté le projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République du Congo et la République fédérale d'Allemagne, relatif à l'encouragement et la protection mutuelle des investissements.

Firmin Oyé

TRANSPORT EN COMMUN

Les nouvelles instances de la fédération des transporteurs présentées au maire de Djiri

Les dirigeants communaux de la Fédération syndicale des professionnels de transport au Congo et ceux du bureau de base de Djiri ont été présentés le 18 avril à l'administrateur-maire du 9^e arrondissement de Brazzaville. La même cérémonie a déjà eu lieu à Bacongo, Makélékélé et Mfilou.

« L'activité que nous menons aujourd'hui à la mairie de Djiri concerne la présentation de notre bureau communal auprès de votre bienveillance. En d'autres termes, les représentants de notre fédération au ni-

veau de l'arrondissement 9 Djiri », a déclaré le chargé à l'organisation du comité départemental et communal de la CSTC, Cyrille Ndzoundou.

Ce dernier a ensuite présenté aux responsables de la mairie, un jeune rabatteur de bus et muni-bus, habillé en polo de couleur bleu citron au dossard portant le numéro 912. Donnons les explications, Cyrille Ndzoundou a indiqué que le 9 signifie 9^e arrondissement, le chiffre 1 désigne le numéro du parking et enfin le 2 donne l'identité du porteur du polo.

Ce bureau, a-t-il ajouté, assurera

le relais entre les autorités administratives de Djiri et les transporteurs évoluant dans le 9^e arrondissement. Ce bureau comprend au total 12 membres et est dirigé par Ngatsé Itoua Mbola qui en est le secrétaire général.

Prenant la parole à son tour, l'administrateur-maire de l'arrondissement 9 Djiri, Ida Victorine Ngampolo a invité les transporteurs de Djiri à faire montre de beaucoup de professionnalisme. Elle les a ensuite exhortés à faire de sorte qu'il n'y ait pas de plaintes de la part des usagers.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue

Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SANTÉ PUBLIQUE

La Centrale d'achat des médicaments entre en exercice bientôt

Née sur les cendres de la Congolaise des médicaments essentiels et génériques (Comeg), la Centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé (Cameps) va démarrer ses activités au mois de juin prochain en prenant l'actif de l'ex-Comeg dont son personnel.

Le personnel de l'ex-Comeg ne sera pas licencié

Après la dissolution puis la liquidation de la Congolaise des médicaments essentiels et génériques (Comeg) remplacée par la Centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé (Cameps), la ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, a instruit que les agents de l'ex-Comeg ne soient pas mis à la porte. Ils travailleront plutôt pour la Centrale d'achat naissante dont le démarrage est annoncé pour le mois de juin prochain.

« Nous avons fait l'évaluation des actifs propres de l'ex-Comeg. Lesquels actifs seront reversés à la Cameps y compris le personnel. Il n'y aura donc pas de licenciement », a rassuré l'avocat à la Cour, du barreau de Brazzaville, Me Gilbert Bondongo, en sa qualité de président du comité de liquidation. Il a par ailleurs précisé que les biens immobiliers et mobiliers de l'ex-Comeg ne seront pas vendus non plus. « Nous sommes satisfaits de la décision du gouvernement visant à reconduire tout le personnel, que nous sommes, de la structure qui vient d'être liquidée », a répondu Louis-Marie Nzeka, magasinier, responsable des programmes des Centres de Santé Intégrés sur la gratuité des médicaments de l'ex-Comeg.

« La centrale d'achat est un organe technique. Il faut se faire entourer de techniciens chevronnés en la matière. C'est ainsi que dans le cadre de ce comité ad hoc, il a été défini les profils des postes. On sait à peu près qui doit un poste de chef de service, de directeur, chef magasinier. Ils doivent répondre à certaines exigences en termes de formation, d'expérience d'acquis, de documents d'orientation produits », a expliqué le docteur Ray Mankélé, conseiller à l'OMS/Congo et président du Comité ad hoc de la Cameps.

La Cameps remplace la Comeg

« Il est créé un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommé la Centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé », peut-on lire dans l'article premier de la



Le président du Comité ad hoc s'exprimant sur le travail accompli. Crédit photo Adiac

comité de gestion des approvisionnements en produits de santé essentiels avait alors été mis en place.

En octobre 2016, le ministère de la Santé et de la population a mis en place un comité ad hoc de la Centrale d'achat

nous avons proposé l'organigramme et déterminé les besoins en médicaments, de sorte que dès son lancement, la Cameps soit en mesure de satisfaire les besoins de la population », a expliqué le docteur Ray Mankélé, conseiller à l'OMS/Congo et président du comité ad hoc de la Cameps.

Rôle de la nouvelle Centrale d'achat

La Cameps a pour mission d'acquiescer les médicaments essentiels et les produits de santé ; de fournir ces médicaments aux formations sanitaires publiques et privées et de les rendre disponibles et accessibles à moindre coût aux populations sur toute l'étendue du territoire national. A en croire le docteur Ray Mankélé, les infrastructures sont prêtes pour accueillir les médicaments. Les commandes ont d'ailleurs été faites. « On attend juste la livraison », a-t-il déclaré en précisant que le travail qui reste à faire est de l'ordre de 20%, les 80% étant déjà réalisés. A la différence de

l'ex-Comeg qui n'avait des entrepôts qu'à Brazzaville et un seul Pointe-Noire, la Cameps aura un dépôt dans chaque département. Ainsi, toutes les formations sanitaires des départements, même du secteur privé, qui remplissent un service public seront approvisionnées. Le président du comité ad hoc de la Cameps a fait savoir qu'un travail se fait avec les directeurs départementaux pour déterminer les locaux pouvant permettre de stocker les médicaments essentiels et produits de santé dans les localités de l'intérieur du pays. « Les efforts du gouvernement de mailler tout le territoire national en infrastructures sanitaires ne sauraient porter leurs effets si le système de santé ne peut fournir des médicaments de qualité, à prix abordable, accessibles à tous, en tout lieu », a déclaré la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo. Et d'ajouter : « La Cameps n'est plus une chimère mais une réalité ».

Rominique Nerplat Makaya

La Cameps a un entrepôt d'une superficie de 2000 m² à Brazzaville. 950m² ont été réhabilités avec le concours de l'Union européenne à travers le projet pharmacomeg. L'entrepôt de Pointe-Noire par contre à une superficie de 500m². Il faut souligner que le gouvernement prévoit de construire un entrepôt ultra moderne dans la périphérie nord de Brazzaville.

Loi n°25- 2015 du 29 octobre 2015, adoptée par le Parlement et promulguée par le Président de la République, Denis Sassou N'Gusso la même année, soit un an après la dissolution de la Comeg qui, cette année-là, n'était pas encore liquidée. Un

des médicaments essentiels et produits de santé afin de finaliser le processus de son lancement. « Nous avons défini les besoins en équipements et en ressources humaines ainsi que le cadre législatif ;

BASSIN CONGO-OUBANGUI-SANGHA

Création d'un régime fluvial normalisé

Le Cameroun, la Centrafrique, le Congo et la République démocratique du Congo ont créé la Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) en vue de développer au maximum les potentialités du fleuve Congo et de ses affluents, d'instaurer progressivement un système de gestion intégré et d'utiliser de façon optimale les voies navigables existantes dans l'intérêt des populations des Etats membres.

Les Etats contractants, en vue de la réalisation des objectifs énumérés, ont eu pour

mission, dès la mise en place de la Commission, d'assister les Etats pour la tenue et la mise à jour, dans les plus brefs délais, des registres de recensement des unités opérant sur les voies navigables du bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos).

A cela se sont ajoutées les missions de : contrôler la mise en application des dispositions du code de la navigation intérieure Cémac/RDC sur l'immatriculation; le jaugeage; la signalisation et la délivrance

des certificats de navigabilité ainsi que des permis de navigation ; définir et faire appliquer des mesures appropriées à prendre pour réduire sinon éliminer les incidents qui se produisent sur cette route de convergence et de dispatching des trafics internationaux empruntant les voies navigables et la régie des voies fluviales du tronçon de base du réseau inter-Etats ; d'exécuter l'étude demandée par la deuxième réunion des experts en transport Cémac/RDC tenue à

Kinshasa, relative à l'harmonisation des normes et spécialisations techniques en matière de construction et répartition navales.

Au plan national, la mission de la Commission sera d'assister chacun des Etats concernés à garantir de la façon la plus efficace l'usage des voies de désenclavement.

Au niveau du réseau inter-Etats, sa mission consistera à accorder toute son attention au tronçon de base du réseau par rapport à l'existence de

deux chenaux de navigation (un suivant la rive congolaise et l'autre la rive RDC) sur les kilomètres 0 à 45 de ce tronçon. La Cicos doit formuler le plus rapidement possible des dispositions concertées et adéquates pour gérer équitablement ce système fluvial face aux déficits soutenus des débits d'étiage enregistrés ces dernières années.

Notons que l'accord créant la Cicos a été signé le 6 novembre 1999.

Guillaume Ondze

PALUDISME

L'OMS annonce le tout premier vaccin contre le fléau

La directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, le docteur Matshidiso Moeti a annoncé que l'année 2017, sera marquée par une nouvelle prévention avec le tout premier vaccin contre le paludisme

Matshidiso Moeti l'a annoncé dans son message publié à l'occasion de la journée internationale du paludisme commémorée le 25 avril, lu en prélude par la représentante de l'OMS au Congo, le docteur Fatoumata Binta Tidiané Diallo. Cette année, la journée est célébrée sur le thème : « En finir définitivement avec le paludisme ». Selon elle, ce thème souligne la nécessité d'accélérer et de consolider les efforts de vaincre le paludisme.

Le vaccin contre le paludisme est appelé RTSS ; il donne aux jeunes enfants une protection partielle contre la maladie ; il sera introduit dans le cadre des projets pilotes exécutés en Afrique subsaharienne ; il est en cours d'évaluation et pourrait compléter l'ensemble des mesures préventives ; de diagnostic et de traitement du paludisme recommandées par l'Organisation, a-t-elle expliqué.

Matshidiso Moeti a indiqué : « La phase expérimentale du

nouveau vaccin représente un jalon important dans la lutte contre le paludisme afin de renforcer la dynamique et de consolider les acquis. Les pays de la région africaine ont adopté en août 2016, un cadre de mise en œuvre de la stratégie technique mondiale contre le paludisme 2016-2030 ».

Le paludisme tue plus de 400.000 personnes dans le monde

Précisant que cette maladie continue à occasionner plus de 400.000 décès par an à travers le monde, Matshidiso Moeti a souligné que la région africaine a réalisé des progrès selon les estimations du rapport de l'OMS 2016. « L'incidence des cas a diminué de 23% entre 2010 et 2015 et la mortalité liée à ce fléau a baissé de 31%. Par ailleurs entre 2001 et 2015, la région africaine a évité 94% de décès liés au paludisme. Ce qui correspond à 6,8 millions de cas

de décès évités parmi lesquels près de 6,6 millions concernaient les enfants de moins de cinq ans », a-t-elle souligné.

Cette réalisation, poursuit la directrice régionale, traduit la détermination des individus, familles et communautés ainsi que l'engagement des gens de santé, partenaires et bien d'autres à changer de comportement ; à intensifier la prévention ; l'utilisation des moustiquaires imprégnées ; d'insecticides et la pulvérisation ainsi que la prise en charge des patients. « Le pourcentage d'enfants soumis au test rapide de diagnostic a atteint 77% et celui des femmes enceintes bénéficiant du traitement préventif intermittent pendant la grossesse a été multiplié par cinq dans vingt pays africains », a-t-elle dit.

Au terme de ses propos, la directrice régionale, Matshidiso Moeti a invité tous les pays touchés par le paludisme à augmenter leurs investissements dans la prévention et à appliquer des mesures concrètes dans tous les secteurs afin de vaincre ce fléau.

Lydie Gisèle Oko

VIE ASSOCIATIVE

Les jeunes de Ouenzé réunis autour d'un mouvement

Les jeunes du cinquième arrondissement de Brazzaville se sont regroupés autour d'une association dénommée le Mouvement des jeunes étudiants de Ouenzé (MJEJO) dans le but de mener des réflexions sur les questions politique ; économique et sociale.

Au cours d'une cérémonie de sortie officielle tenue le 21 avril à la mairie de Ouenzé, les membres du Mjejo ont fait savoir que l'objectif de leur mouvement est de proposer des mécanismes permettant le progrès et le développement de leur arrondissement ; d'orienter ; former et encadrer les membres dans divers domaines.

Le Mjejo vise également à renforcer l'amitié et l'unité à travers diverses activités ; promouvoir la jeune fille ; apporter une assistance multiforme aux membres ; créer des partenariats avec des structures de formation professionnelle et d'autres associations ayant les mêmes vocations avec le mouvement.

La rencontre a été ponctuée par la mise en place et la présentation des instances dirigeantes ; la lecture des statuts et du règlement intérieur ainsi que l'adoption d'une motion de soutien au parrain de l'association, Juste Désiré Mondélé. Le Mjejo s'est doté d'un bureau exécutif de 14 membres dirigé par Christi Nazarel Eteka et d'un commissariat au compte de 4 membres que préside Arion Mavoungou.

Christi Nazarel Eteka, a indiqué dans son mot de circonstance que ce mouvement est un lieu de discussion des jeunes sur les questions sérieuses visant le développement de l'arrondissement.

Il a, par ailleurs, invité les jeunes à la pratique de l'éthique de la responsabilité. « Je vous assure en ma qualité de président du Mouvement des jeunes de Ouenzé que je veillerai sur la question car c'est par le travail et l'amitié collectif que nous accédons à la satisfaction collective, le mieux suprême des habitants de Ouenzé », a-t-il dit.

L.G.O.

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PENTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo
palais du CONGO

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS
de la Tradition à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassous Nguessa
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL:

Deux nouveaux lycées en construction dans le département de la Likouala

En séjour de travail dans la partie septentrionale du pays, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a posé le 22 avril la première pierre de construction du lycée d'Enyellé et visité le chantier en cours d'exécution à Bétou

Situé dans la partie nord du Congo, le département de la Likouala sera doté à compter de l'année scolaire prochaine de deux nouveaux lycées d'enseignement général. À Enyellé, le projet sera mis en œuvre par la société forestière CIB Olam (la Congolaise industrielle du bois), conformément à son cahier de charges lié à sa responsabilité sociale. En effet, il est prévu la construction, en trois ans, d'un cycle de l'enseignement secondaire, notamment des salles de classe, du bloc administratif et des logements du personnel de maîtrise. Le ministre Collinet Makosso qui a patronné la cérémonie de pose de la première pierre, en présence du ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la

pêche, député élu d'Enyellé, Henri Djombo, s'est félicité de l'initiative de CIB Olam qui vient de commencer l'exploitation du bois dans ce district de la Likouala.

« Nous allons commencer dès cette année pour que dès l'année scolaire prochaine les premières salles de classe soient disponibles. Mais un lycée ce n'est pas forcément des salles de classe, c'est aussi un internat, c'est un centre de documentation et d'information, c'est aussi une bibliothèque, un laboratoire et le reste le gouvernement prendra le relais », a indiqué le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

Projet du gouvernement, la

construction du lycée de Bétou a été déclenchée depuis quelques mois par la population avec à sa tête le député de la circonscription unique de Bétou, Fernand Sabaye. En effet, suite au retard constaté dans le démarrage du projet, la population de ce district considéré comme l'un des plus peuplés du département (présence massive des réfugiés) est déjà à pied d'œuvre pour ériger un bâtiment. « L'Etat ne peut pas être démissionnaire, il ne peut pas laisser qu'un cycle d'enseignement d'une si grande importance soit à la merci des populations, qui s'organisent pour régler par elles-mêmes leurs problèmes. L'Etat était obligé d'aller vite intervenir d'abord pour que l'ouvrage qu'elles ont commencé obéisse aux caractéristiques et aux normes applicables à l'école et réaffirmer la présence de l'autorité de l'Etat.

Donc, l'Etat réapparaît pour dire qu'il va poursuivre avec vous le projet de sorte qu'à partir de l'année prochaine le lycée de Bétou soit opérationnel », a-t-il assuré.

Selon lui, ces initiatives qui obéissent à la politique du président de la République visent à améliorer l'offre en matière d'éducation dans le pays et à rapprocher l'école du citoyen. « Pour tout le département de la Likouala, nous n'avons qu'un seul lycée. Ce n'est pas facile, et ce lycée est pléthorique. Il était question de construire un deuxième à Impfondo et nous constatons que même si nous le construisons, il faut déplacer les élèves qui viennent d'autres districts. Bétou-Implfondo, ce n'est pas la porte d'entrée ; Enyellé-Implfondo n'ont plus », a-t-il justifié.

D'après les données, Bétou pourrait compter à partir de

l'année scolaire prochaine près de 400 élèves devant passer le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) et Enyellé en compterait 342. Pour Anatole Collinet Makosso, l'éloignement du lycée d'Implfondo à ces deux districts est souvent à l'origine du décrochage scolaire car les élèves manquent de soutien et de parents. « Malgré la bonne volonté des parents et des enfants de quitter Bétou et Enyellé pour aller poursuivre les études secondaires à Impfondo, nous sommes quand même confrontés à cette difficulté qui ne permet pas aux enfants de 15 à 17 ans se trouvant au lycée de poursuivre normalement leur scolarité. Pour essayer de réduire cet important taux d'échec et de décrochage scolaire, nous sommes obligés d'installer des lycées à Enyellé et à Bétou », a conclu le ministre.

Parfait Wilfried Douniama

MADIBOU

Emeline Diagne Kolélas offre des tables-bancs au CEG de Kibina

En sa qualité de conseillère municipale, Emeline Diagne Kolélas a offert, le week-end dernier, un lot de tables-bancs au collège d'enseignement général (CEG) du quartier Kibina, dans le 8^e arrondissement Madibou, en vue de permettre aux élèves de prendre les cours dans de meilleures conditions.

Pour cette première phase de dotation, au total cinquante tables-bancs ont été fournies à cet établissement public, à la demande du directeur du CEG, M. Anicet Mankankam. « J'ai reçu, il y a quelques temps, une lettre adressée par le directeur de l'établissement, monsieur Anicet

D'après la bienfaitrice, cette dotation s'inscrit dans le cadre de la promotion de la citoyenneté active, qui est l'une des composantes du développement intégral, doctrine du MCDDI, parti pour lequel elle siège au conseil municipal.

Dans son mot de circonstance, Emeline Diagne Kolélas a exhorté la population venue nombreuse à être des vecteurs de paix, condition sine qua non pour une meilleure vie durable. « Nous nous sommes retrouvés ici, à l'école Kibina, dans le 8^e arrondissement Madibou, parce que notre pays est en paix. Cette paix chèrement acquise grâce aux efforts du président Denis Sas-



Un échantillon de tables-bancs (DR)

Mankankam, dans laquelle il me relatait les difficultés qu'endurent le CEG du quartier Kibina. Ainsi m'a-t-il sollicité pour qu'en tant que conseillère et maman, je fasse un don de 50 tables-blancs à cet établissement scolaire, afin de permettre à nos enfants d'étudier dans de bonnes conditions », a précisé la conseillère municipale Emeline Diagne Kolélas. Stratégique par sa situation géographique, ce collège reçoit des élèves en provenance de six quartiers de l'arrondissement 8 Madibou, notamment les quartiers Kombé, Madibou, Kimpomo, Loua, Kintsana et Kibina lui-même.

sou N'Gusso devrait être préservée sur l'ensemble du territoire national », a ajouté Emeline Diagne Kolélas.

A son actif, la conseillère municipale a déjà construit le pont dit de l'amitié, situé à Nganga Lingolo. A l'orée de la rentrée scolaire de cette année, l'élue locale a organisé une grande opération de salubrité dans différentes écoles de Madibou, et offert des chaises au corps enseignant et administratif de l'école de Kombé.

Aux populations de Sangolo OMS, Emeline Diagne Kolélas a aussi déjà offert des moulins à fufou.

Firmin Oyé

DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

Léon Juste Ibombo vole au secours de l'hôpital de base d'Abala



Le ministre présentant la table d'opération (DR)

Le ministre des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo, a remis à l'hôpital de base d'Abala, une table d'opération mixte pour des interventions chirurgicales et l'accouchement, des médicaments antipaludiques, des antirétroviraux, ainsi que des produits pour la césarienne.

Le don réceptionné par le sous-préfet d'Abala, Pierre Mbola, a été remis par le ministre des Postes et télécommunications, lors de son séjour récemment dans ledit district. Pour Juste Ibombo, ce don est une contribution du gouvernement pour améliorer la qualité des soins des populations d'Abala, notamment celles des femmes enceintes.

« Nous avons été interpellés par les conditions d'accouchement de nos mamans et sœurs, c'est pourquoi nous avons sollicité l'aide de notre collègue de la santé. Grâce à elle, nous avons obtenu une table d'opération de dernière qualité avec une lampe scialytique et une batterie d'autonomie », a indiqué le ministre Léon Juste Ibombo, ressortissant d'Abala. Un geste salutaire, qui va soulager la souffrance

des habitants de la localité, a déclaré le directeur de l'hôpital de base. Et d'ajouter que ce don va améliorer les indicateurs de ce centre hospitalier.

Des travaux sur les tronçons routiers Itomba-Ekouassende et Itomba-Abala. Le séjour du ministre Léon Juste Ibombo à Abala a été aussi marqué par le lancement des travaux de terrassement et de l'élargissement des tronçons routiers Itomba-Ekouassende et Itomba-Abala. Longs d'environ 47 km, ces tronçons étaient presque devenus impraticables à cause des inondations et ravins, au point de rendre difficile la circulation des biens et personnes dans cette partie du Congo. Le long de la route, on pouvait voir quelques curieux en train d'observer avec satisfaction les va-et-vient de la Caterpillar conduite par un technicien de la société Cissé Papy, en charge des travaux. « C'est un casse-tête cette route ! Avec la bonne volonté du ministre, nous allons d'ici demain avoir une route et on pourrait entrer à Abala sans problème », s'est réjoui le sous-préfet d'Abala.

Fiacre Kombo

La Banque mondiale lance un nouvel incubateur dénommé XL Africa

Le Groupe Banque mondiale vient de dévoiler un programme d'accélération commerciale visant à identifier et à investir entre 250 000 et 1,5 million de dollars en 20 startups en provenance de l'Afrique subsaharienne, peut-on lire dans un communiqué publié le 22 avril.

Cette initiative se veut comme un programme d'apprentissage sur mesure, pour donner une visibilité régionale aux start-ups participantes. XL Africa a également pour objectif de servir de relais entre ces entreprises et les investisseurs et partenaires potentiels. « Les start-up numériques sont des moteurs importants de l'innovation en Afrique. Pour étaler et diffuser de nouvelles technologies et services au-delà des frontières, ils ont besoin d'un écosystème intégré qui donne accès aux marchés régionaux et à la finance mondiale. Les initiatives panafricaines comme XL Africa jouent un rôle essentiel en reliant les start-ups locales aux entreprises et aux investisseurs à travers le continent », a déclaré Mokhtar Diop, vice-président pour la Région Afrique à la Banque mondiale.

Pour la BM, cette initiative devrait permettre aux services liés aux nouvelles technologies d'atteindre des sphères d'influence

transfrontalières ou encore de se constituer en écosystèmes intégrés, ayant la capacité de répondre aux besoins des marchés régionaux.

Les organisateurs du programme ont opté pour l'Afrique du Sud et plus précisément le Cap pour accueillir les séances de mentorat et les rencontres avec les partenaires potentiels. Les participants pourront également présenter leur business model en marge du salon Venture qui se tient au Cap, aux opérateurs et investisseurs régionaux qui s'y donnent rendez-vous.

En effet, l'activité de XL Africa phare de l'Afrique comprend une résidence de deux semaines à Cape Town, en Afrique du Sud, où les entreprises auront la possibilité d'interagir avec leurs mentors, leurs homologues et leurs partenaires locaux. La résidence de Cape Town se terminera par le Venture Showcase, un événement régional dans lequel les entrepreneurs présenteront leurs modèles commerciaux à un public restreint de sociétés et d'investisseurs.

« La combinaison unique du programme de mentorat ciblé et l'accès aux investisseurs représente une ressource essentielle pour les entreprises numériques prêtes à grandir », a déclaré Lexi Novitske, principal agent d'investissement pour Singularity In-

vestments, un groupe de capital risque basé à Lagos, au Nigeria.

« En connectant des idées commerciales novatrices avec les connaissances et les ressources disponibles dans l'écosystème, XL Africa créera un pipeline d'entreprises prêts à l'investissement aux investisseurs régionaux et mondiaux », a-t-il précisé.

Le programme collaborera avec d'importants groupes africains d'investissement, y compris le African Business Angel Network (ABAN), AngelHub Ventures, Goodwell Investments, Knife Capital, Nest Africa, Silvertree Capital, Singularity Investments, South African Business Angel Network (SABAN), TLcom Capital, Zephyr Acorn et 4Di Capital, et des partenaires corporatifs, comme Orange, Eco, Ringier et Thomson Reuters.

XL Africa est financé par les gouvernements de Finlande, de Norvège et de Suède et administré par le Groupe de la Banque mondiale avec l'appui d'IMC Worlwide, de VC4A et de Koltai & Co pour la mise en œuvre.

Les entreprises intéressées peuvent postuler en ligne sur le site Internet de XL Africa: www.XL-Africa.com avant le 12 juin prochain.

Yvette Reine Nzaba

LIBYE

La CPI lance un mandat d'arrêt contre l'ex-chef de la sécurité de Kadhafi

Ce mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI) datant de 2013 mais qui était scellé, a finalement été rendu public lundi. Il accuse Al-Touhami Khaled, l'ex-chef de la sécurité du défunt leader libyen, Mouammar Kadhafi, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité lors du soulèvement contre le régime en 2011.

La CPI accuse l'ex-chef de la sécurité de Mouammar Kadhafi de quatre chefs de crimes contre l'humanité (emprisonnement, torture, persécution et autres actes inhumains) et de trois chefs de crimes de guerre (torture, traitements cruels et atteintes à la dignité de la personne) qui auraient été commis entre février et août 2011. Tout cela était fait dans le but « d'écraser par tous les moyens l'opposition politique au régime de Kadhafi », selon le mandat de la Cour, basée à La Haye.

A l'époque, le régime du guide libyen faisait face à un soulèvement qu'il réprima dans le sang. Al-Touhami Khaled est alors chef de l'Organe de sécurité intérieure et il est chargé « d'exécuter les ordres de Kadhafi », souligne le mandat. De cette manière, toutes les personnes incarcérées dans différents lieux de détention à travers la Libye « sont soumises à diverses formes de mauvais traitements, dont des passages à tabac, des chocs électriques, actes de violence sexuelle, viols », détaille le mandat.

Al-Touhami Khaled, qui est né dans les années 1940 à Janzour près de Tripoli, aurait été arrêté en avril 2012 en Egypte avant d'être relâché parce qu'il n'y avait pas de mandat d'arrêt contre lui, selon des médias libyens. Depuis, il a disparu de la circulation. Outre cet ancien chef de la sécurité libyenne, la CPI avait lancé un mandat d'arrêt à l'encontre de Seïf al-Islam, le fils de Mouammar Kadhafi, l'accusant de crimes contre l'humanité. De même, un autre haut responsable du régime Kadhafi, l'ex-chef des renseignements, Abdallah al-Senoussi, est lui aussi accusé de crimes contre l'humanité par le tribunal mais elle a accepté, en octobre 2013, qu'il soit jugé en Libye. Les autorités libyennes et la CPI se disputent le droit de juger les dignitaires du régime Kadhafi. Pour ce qui est de Seïf al-Islam, détenu par les milices contrôlant la ville de Zenten, au sud-ouest de Tripoli, il avait été condamné à mort en juillet 2015 à l'issue d'un procès dénoncé par l'ONU et des ONG de défense des droits de l'Homme.

Nestor NGampoula

BRAZZA Express
Actualité - Économie - Politique

VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

TNT CANAL+ AFRICA eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

MIGRATIONS

Collusion avérée entre humanitaires et trafiquants libyens !

Un juge italien est formel : derrière les flux migratoires, des ONG ont tissé un business avec la pègre libyenne.

Le parquet de Catane (Sicile, sud de l'Italie) a ouvert une enquête contre des organisations non-gouvernementales actives dans le domaine humanitaire en faveur des migrants. Depuis quelques semaines dans la classe politique italienne se fait jour une persistante interrogation : qui finance les ONG qui viennent au secours des migrants en difficulté sur la Méditerranée ? D'où viennent-elles ? Elles semblent surgir au bon moment de nulle part pour secourir des embarcations, parties apparemment en bon état des côtes libyennes, mais subitement en panne de carburant ou en avarie de moteur au milieu de la mer avec des centaines de désespérés à bord !

La justice italienne a décidé d'enquêter. Et les premiers éléments rassemblés par le parquet de Catane semblent accablants. « Nous avons des preuves qu'il existe des contacts directs entre certaines ONG et des trafiquants d'êtres humains en Libye », affirme le juge Carmelo Zuccaro, procureur de Catane, dans une interview au journal La Stampa. Cette accusation semble créditer le contenu d'un rapport sur la question. En décembre dernier, en effet, l'agence européenne de contrôle des frontières Frontex avait évoqué cette possible collusion entre réseaux de trafiquants de migrants et des navires privés qui les récupèrent en mer « comme des taxis ». Le journal italien affirme que les ONG mises en cause sont de création récente. Leurs navires de secours sont des bâtiments privés qui surgissent au beau milieu de la mer comme s'ils étaient dans l'attente de clients. Carmelo Zuccaro se dit « certain » des accusations qu'il avance. Les preuves de la collusion sont notamment dans le fait que les bateaux de migrants passent des coups de fil depuis les côtes libyennes avant de prendre l'eau. Et, en pleine navigation, ils coupent tous les systèmes de repérages pour ne pas se faire détecter des patrouilleurs européens. Mais les ONG réussissent toujours à les retrouver : connivence ?

Les ONG incriminées protestent avec vigueur. Pour elles, ces suspicions relèvent d'une campagne de discrédit à leur égard. Le fait est que l'action de ces humanitaires non-institutionnels a permis de sauver un nombre important de migrants de la noyade ou de la mort par faim ou par soif. Depuis le début de cette année on a enregistré plus de 1070 morts en Méditerranée parmi les migrants : africains, afghans ou syriens, tentant de gagner les côtes italiennes depuis la Libye. Le beau temps annoncé par la météo devrait d'ailleurs voir ce chiffre dépassé dans les prochains jours puisque les bateaux à l'eau ont repris de plus belle.

Lucien Mpama

L'AFRIQUE EN BREF

ANGOLA-ÉLECTIONS

Luanda- Le Conseil de la République angolaise, dirigé par le président José Eduardo dos Santos, a fixé au 23 août prochain la date des élections générales, qui doivent marquer la fin du règne de trente-huit ans du chef de l'Etat sortant à la tête du pays.

Le chef de l'Etat doit maintenant formellement convoquer les 9,6 millions d'électeurs angolais.

CAMEROUN-ARMÉE

Yaoundé - Trois militaires camerounais participant à la guerre contre les islamistes de Boko Haram au nord du Cameroun ont été tués lundi et cinq autres blessés dans l'explosion d'une mine, a appris l'AFP, de sources sécuritaires.

Depuis que le Cameroun est en guerre contre Boko Haram, de nombreux militaires ont été tués dans l'explosion de mines posées par les islamistes de ce groupe terroriste, mouvement insurrectionnel originaire du nord-est du Nigeria mais dont les violences s'étendent aux pays voisins.

NIGERIA-ATTENTAT

Kano - Quatre personnes ont été tuées lundi dans deux attentats-suicides à la périphérie de Maiduguri, le berceau du groupe islamiste Boko Haram, dans le nord-est du Nigeria, ont rapporté des membres des milices civiles.

Capitale de l'Etat du Borno, Maiduguri est le berceau de Boko Haram, dont une faction est affiliée au groupe Etat islamique. La rébellion et sa répression ont fait plus de 20.000 morts, 2,6 millions de déplacés depuis son début en 2009.

AFRIQUE DU SUD-PROCÈS-CRIME

Le Cap - Le fils d'une riche famille de la région du Cap a nié lundi avoir massacré ses parents et son frère à coups de hache, au premier jour d'un procès pour meurtre au coeur des beaux quartiers sud-africains qui passionne le pays.

Le 27 janvier 2015 au petit matin, les corps sans vie de Martin, Teresa et Rudi van Breda sont retrouvés dans leur luxueuse propriété de Stellenbosch, la capitale sud-africaine du vin. Parmi les deux membres de la famille qui ont survécu au carnage, Henri van Breda, 20 ans, donne une version des faits très vite mise en doute. Faute de preuves flagrantes, il ne sera inculpé qu'un an et demi plus tard.

Sergio Mattarella : «L'accueil des migrants est une marque de civilisation»

Le président italien encourage Amnesty International dans son engagement pour la cause de l'homme. L'opposition parle d'invasion par les migrants.

Pour le chef de l'Etat italien, c'est dans l'accueil qu'une nation réserve aux réfugiés qu'on apprécie son degré de civilisation.

« La dramatique situation des migrants et réfugiés qui fuient les théâtres de guerre qui ensanglantent le Proche-Orient et l'Afrique représente une preuve de civilisation pour l'Europe qui doit savoir y répondre par ses valeurs fondatrices », a écrit le président Sergio Mattarella au président d'Amnesty International Italie, Antonio Marchesi. L'organisation bien connue pour sa défense des droits humains célèbre ces jours-ci l'assemblée générale de ses membres en Italie.

Le président italien souligne combien sur ce terrain de l'humanitaire l'action de la diplomatie et de la coopération italiennes ne sont pas divergentes. Aussi bien dans les campagnes pour l'abolition de la peine de mort ou les mutilations génitales féminines, l'Italie et Amnesty International agissent dans la même direction.

« Le respect et la promotion des droits humains sont des conditions nécessaires pour promouvoir la dignité de toute personne et de toute communauté, partout et en toutes circonstances », affirme M. Mattarella.

Aux membres d'Amnesty International-Italie qu'ils saluent « chaleureusement », le président italien rappelle qu'une « adéquate et constante atten-

tion aux droits humains répond non seulement à un impératif éthique, mais aussi à une pleine adhésion aux principes du droit international désormais consolidés ». Cette conscience aidera à affronter les défis, anciens et nouveaux, qui se posent sur le terrain « à risque » de la défense de l'homme. Information et sensibilisation ne doivent pas manquer, ajoute le président Mattarella qui évoque les grandes qualités que requiert un tel engagement : la patience, la ténacité et l'efficacité.

« En matière de protection des droits humains, l'action doit être inspirée par le principe de l'universalité, de l'indivisibilité et de l'interdépendance », conclut le message du président italien à Amnesty à qui il souhaite « une bénéfique continuation de son activité si prenante », en faveur des femmes et des hommes en détresse de notre temps. L'Italie, fortement engagée dans le sauvetage des migrants en mer, mène une action multiforme pour sauver des vies en Méditerranée. Ses garde-côtes ne connaissent aucun répit. Mais son opinion montre des signes d'agacement devant ces incessants flux de migrants qu'elle gère pratiquement seule.

« C'est une invasion pure et simple ! ». Connue pour ses propos à l'emporte-pièce, le sénateur de droite, Roberto Calderoli, membre du mouvement xénophobe de la Ligue du Nord,



Le président Sergio Mattarella

est révolté et affirme qu'en trois ans l'Italie a « accueilli » plus de 500.000 migrants. « Les invasions ne se font pas que par les soldats et par les armes. Ce qui arrive à l'Italie n'est rien d'autre qu'une invasion silencieuse ». Il dénonce l'ouverture aux migrants décrétée par l'Allemagne. Si l'on tient compte des clandestins et des non-comptabilisés, cela signifie « 900.000 réfugiés, tous africains : une invasion sans précédent », dit-il.

Il dénonce les mesures d'accès facilité à la nationalité italienne préconisées par le Parti démocratique (PD), de gauche, et bloquées au Sénat. « Il s'agirait de 178.000 nouveaux citoyens italiens, alors que plus de 100.000 de nos jeunes sont obligés d'émigrer à l'étranger par manque de travail ici. A l'invasion fera donc suite aussi une substitution ethnique par ces nouveaux citoyens : qu'attendons-nous pour nous réveiller ? ».

L.Mp.

Plus de 1000 morts en Méditerranée depuis janvier

Aucune trêve sur le front des flux migratoires. Le bilan des morts noyés cette année pourrait battre tous les records.

Selon le Haut-commissariat des Nations-unies pour les réfugiés, HCR, l'hécatombe des migrants en Méditerranée pourrait dépasser l'entendement cette année.

Car depuis janvier 2017, plus de 1000 migrants, des Africains ou des Syriens et Afghans, ont péri noyés en Méditerranée. Tous sont morts dans la tentative de gagner l'Italie à partir des côtes libyennes. Les tragédies se suivent et se ressemblent : bateau en piteux état qui tombe en panne en pleine mer, ou qui sombre. Les passagers, toujours en sur-nombre, finissent par mourir de soif ou par noyade.

Quelque 8.500 migrants ont été secourus pendant le week-end de Pâques mais, selon des survivants, une centaine d'autres sont morts noyés ou sont portés disparus. « Cette ultime tragédie porte à 1.073 le nombre de

morts ou disparus en Méditerranée centrale depuis le début de l'année », selon Federico Fossi, un porte-parole du HCR. L'an dernier à la même période, 853 personnes avaient trouvé la mort ou ont été portées disparues en tentant la traversée de la Méditerranée à bord d'embarcations de fortune.

Au total, plus de 5.000 personnes sont mortes ou portées disparues en 2016, selon le dernier décompte de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Le beau temps a favorisé les départs pendant le week-end de Pâques et 73 opérations de sauvetage ont été nécessaires pour venir en aide à quelque 8.500 personnes. Leurs témoignages sont toujours les mêmes : droits exorbitants à acquitter auprès de passeurs libyens. Ceux-ci, par crainte d'être traduits en justice en Italie, choisissent un migrant quelconque et lui inculquent quelques sommaires notions de navigation. C'est lui qui porte le bateau jusqu'aux côtes italiennes.

Depuis le début de l'année, quelque 36.700 personnes ont débarqué sur les côtes italiennes après avoir été secourues en mer, selon le dernier décompte de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), soit une hausse de près de 45% par rapport à l'an dernier. Selon l'Unicef, quelque 150 enfants font partie des morts ou des disparus en Méditerranée, un chiffre probablement en dessous de la vérité, beaucoup de mineurs voyageant seuls sans que leur mort ne soit rapportée.

L'Italie s'est efforcée récemment de fermer la route de la Méditerranée centrale en signant un accord de coopération avec le gouvernement d'union nationale basé à Tripoli, mais sa mise en œuvre a été suspendue par un tribunal de la capitale libyenne. Le ministre italien de l'Intérieur Marco Minniti a promis vendredi de mettre une dizaine de bateaux à disposition des garde-côtes libyens pour faire de ces derniers « l'unité la plus puissante d'Afrique du nord ».

L.Mp.

A CE PRIX LA, VOUS NE N'AUREZ JAMAIS AUTANT VOYAGE

NOUVEAU PRIX

10 000 FCFA*
LE DÉCODEUR
AU LIEU DE ~~20 000~~ FCFA

CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 992 064 € - 592.033.401 RCS NANTES

06 877 92 92
(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE
SECON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

* Tarif TTC en vigueur au 10/04/2017 pour tout nouvel abonnement à l'une des formules suivantes : EVASION+ ou TOUT CANAL+
lié à l'achat d'un décodeur numérique CANAL+. Décodeur à 25 000 FCFA pour les autres formules. La parabole est offerte.
Hors frais d'installation et accessoires. Prix maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

LES BOUQUETS
CANAL+

L'AFRIQUE EN BREF

SAHEL-JIHADISTES-USA-FRANCE

Djibouti - Les Etats-Unis comptent sur la France pour continuer ses opérations contre les réseaux extrémistes au Sahel après ses élections, a déclaré dimanche à Djibouti le secrétaire américain à la Défense, Jim Mattis.

Les Français «ont toujours prouvé qu'ils étaient là quand il fallait faire face» aux réseaux extrémistes, a déclaré M. Mattis. Leurs forces sont «parmi les plus professionnelles, les plus capables (...) dans ce genre de combat et «connaissent bien la région».

Les Etats-Unis soutiennent l'opération militaire française Barkhane dans cinq pays du Sahel (Mauritanie, Mali, Tchad, Niger, Burkina Faso), laissant à la France la tâche de mener le combat contre les groupes islamistes radicaux dans cette région avec les alliés africains.

CENTRAFRIQUE

Les forces spéciales américaines mettent fin à la traque contre Joseph Kony

La fin de la traque de l'Armée de résistance du seigneur va être concrétisée le mercredi 26 avril par le retrait des forces sécuritaires américaines déployées par les Etats-Unis depuis 2011 à l'est de la Centrafrique pour lutter contre cette rébellion de Joseph Kony.

« Le temps est venu de passer à autre chose, étant donné que l'organisation (la LRA, NDLR) est vraiment en train de se battre pour sa survie », a expliqué lors d'une conférence de presse, le général Thomas Waldhauser, qui dirige le commandement américain pour l'Afrique (Africom). « Même si nous terminons officiellement la mission contre la LRA, nous savons que nous ne voulons pas laisser un vide », a-t-il voulu rassurer. Thomas Waldhauser a, en outre, indiqué que les Etats-Unis continueront d'apporter leur soutien aux troupes africaines au niveau de la formation ou encore du renseignement.

Africom justifie le retrait des troupes américaines au fait que la LRA compte actuellement 100 membres actifs contre plusieurs milliers, il y a une dizaine d'années. Ce commandement américain était présent en Centrafrique



Joseph Kony (DR)

en soutien des forces africaines à l'est du pays avec une centaine de militaires des forces spéciales américaines, suivis en 2014 de 150 hommes de l'armée de l'air. Le départ des forces américaines intervient au moment où le leader de la LRA, Joseph Kony, reste toujours introuvable et se déplacerait entre la Centrafrique et le Soudan. C'est ce que confirme Paul Ronan d'Invisible Children, une ONG impliquée dans sa traque et connue pour la campagne médiatique « Kony 2012 », qui a attiré l'attention du monde sur les exactions de la LRA.

En parallèle du retrait des mi-

litaires américains, les troupes ougandaises, colonne vertébrale de la mission de l'Union africaine de lutte contre la LRA, commencent également à quitter l'est de la Centrafrique où elles étaient déployées depuis 2009. Or, la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine (Minusca) qui compte seulement 12.500 hommes n'est que très peu présente dans l'est du pays. Ce qui suscite la crainte d'un vide sécuritaire des populations centrafricaines puisque partout, autour des cafés, les gens parlent du départ des troupes ou-

gandaises et américaines, selon des sources concordantes.

« Ce retrait (des troupes ougandaises et américaines, NDLR) conduira à une recrudescence des attaques de la LRA dans le sud-est centrafricain », estime Thierry Vircoulon, spécialiste de la région des Grands Lacs à l'Institut français des relations internationales (IFRI). « Personne n'imagine que les militaires centrafricains, qui doivent être envoyés là-bas et éviter ainsi un vide sécuritaire, vont pouvoir neutraliser la LRA », souligne-t-il.

Mélangeant mystique religieuse, techniques éprouvées de guérilla et brutalité sanguinaire, Joseph Kony souhaitait libérer l'Ouganda du président Yoweri Museveni pour y instaurer un régime fondé sur les Dix Commandements. Il est recherché pour crimes contre l'humanité par la Cour pénale internationale, où est actuellement jugé Dominic Ongwen, l'un de ses anciens bras droits.

Selon l'ONU, la LRA a tué plus de 100.000 personnes et enlevé plus de 60.000 enfants dans le nord de l'Ouganda, avant de se propager dans les pays voisins : Soudan du Sud, nord-est de la RDC et enfin Centrafrique.

Nestor N'Gampoula

CIEHC 3

La SNPC expose sur son savoir-faire

En sa qualité de sponsor officiel de la 3ème édition de la Conférence internationale et exposition sur les hydrocarbures (CIEHC 3) ouverte hier à Brazzaville, la Société nationale des pétroles du Congo (Snpc) se situe au cœur de ces retrouvailles avec à la clef plusieurs sessions animées par différents intervenants sur des thématiques variées.

Il s'agit par exemple des thèmes tels que : Les mesures initiatives de la fiscalité pétrolières congolaise, Optimisation des capacités logistiques au Congo- Expérience du CSP ILOGS, Développement du réseau de distribution SNPC D et Financer le développement des hydrocarbures en République du Congo.

LISTE DES INTERVENTIONS DES REPRESENTANTS SNPC A LA CIEHC 3

NOMS	STATUT	ENTITE	HEURE	FONCTION	THEME/SESSION
24 avril 2017					
Jérôme KOKO	Modérateur	SNPC	10h-11h30	Directeur Général Président	Allocution du sponsor national
Faïda AKIERA	Intervenant	SNPC	11h30-12h30	Chef de Département Contrat	Evolution du cadre juridique et fiscal du secteur pétrolier
J.J. IKAMA	Intervenant	SNPC	11h30-12h30	Conseiller Hydrocarbure, Mines et Energie du 1 ^{er} Ministre	Les mesures initiatives de la fiscalité pétrolières congolaise
J.P. SABA	Intervenant	SNPC	13h30-14h30	Chef de Division Exploration	Avancé dans l'exploration du bassin de la Cuvette
L. R. NGATSE	Intervenant	SNPC	14h30-15h30	Directeur Géoscience et Exploration	Projet de développement MKB et Banga Kayo
C. ETROUBEKA	Intervenant	SNPC			
25 avril 2017					
Jérôme KOKO	Modérateur	SNPC	8h30-9h30	Directeur Général Président	Session 5 : Etablir un secteur gazier solide
Benjamin MAKAYA	Modérateur	SNPC	11h-12h	Directeur Général Adjoint Amont P	Session 7 : Infrastructures et opportunités
Alain L. OKOÏ	Intervenant	ILOGS	11h-12h	Directeur Général	Optimisation des capacités logistiques au Congo- Expérience du CSP ILOGS
Norbert MABIALA	Intervenant	SNPC	11h-12h	Directeur Développement AVP	Projet pipe PNR-BZV-Ouessou
YAO KOFFI	Intervenant	CORAF	12h-13h30	Directeur d'Usine	Expansion des activités de la CORAF
Wuffran BOUYA	Intervenant	SNPC D	12h-13h30	Directeur Exploitation	Développement du réseau de distribution SNPC D
D.C.SASSOU NGUESSO	Modérateur	SNPC	14h30-15h30	Directeur Général Adjoint Aval P	Session 9 : Financer le développement des hydrocarbures en République du Congo
Georges HOSSIE	intervenant	SNPC	15h30-16h30	Conseiller Technique du DGP	Rôle de la SNPC dans la mise en œuvre du contenu local

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

La stratégie et le schéma directeur, objets d'un atelier à Brazzaville

Un atelier de restitution de la stratégie et du schéma directeur du développement du tourisme au Congo se tient à Kintélé (Brazzaville) du 24 au 26 avril. Objectif : permettre aux cadres du ministère du Tourisme et des loisirs de s'approprier les documents y relatif. La cérémonie d'ouverture a été patronnée par la ministre de tutelle, Arlette Soudan-Nonault.

Cet atelier se tient en prélude aux premières assises du tourisme, prévues en juillet prochain. En effet, depuis le lancement de la mise en œuvre opérationnelle de la Stratégie nationale de développement durable du Tourisme en République du Congo en mars 2015, beaucoup d'activités ont jalonné le processus de ce travail qui a atteint son apogée, le 14 décembre 2015 par la tenue d'un Comité de pilotage, convoqué pour examiner et approuver les documents de ladite Stratégie et son plan d'action. Pour avoir personnellement suivi chacune des étapes de son évolution, le représentant résident du Pnud, Anthony Ohemeng-Boamah, a affirmé au cours de la cérémonie d'ouverture de cet atelier que sans risque de se tromper, cela a été un travail de fourmis auquel certains cadres ont participé. Cette étape se situant en amont, donc au niveau conceptuel était nécessaire, importante et cruciale. Cependant, pour tirer meilleurs profits de toute la masse d'informations contenues dans

ces documents, il faut la transcrire en actions concrètes et réalistes. D'où, pense-t-il, le sens à donner à cet atelier. Il s'agit d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la diversification de l'économie, à savoir l'apport de 10% du secteur du Tourisme au PIB.

Anthony Ohemeng-Boamah a signifié qu'il est en effet essentiel pour cette stratégie, qui est ancrée dans une optique de développement durable, de l'arrimer aux Objectifs de développement durable (ODD) adoptés en septembre 2015, pour lesquels le Congo est partie prenante et qui vont servir pour les 15 prochaines années, de point de repère de différentes politiques pour les pays engagés.

Dans son mot d'ouverture, la ministre du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan-Nonault, a précisé qu'après la mise au point des documents finaux avec le Pnud, la nécessité impérieuse de s'approprier toutes les recommandations faites par les experts du projet « *Elaboration de la stratégie et du*



Photo de famille (Adiac)

schéma directeur de développement durable du tourisme » s'impose.

En effet, les missions qu'elle a effectuées dans les différents départements du Congo, l'ont édifiées sur ce qui sépare encore l'administration centrale de ce ministère des structures administratives déconcentrées. D'où, il a paru nécessaire de combler tant soit peu cet écart pour accroître les chances de réussite d'application de la stratégie nationale du tourisme.

Ce séminaire, a-t-elle déclaré, va permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance des dossiers, de la stratégie et d'élever leur niveau de compétence au profil du développement de l'industrie touristique et hôtelière. Le séminaire atelier rassemble toute l'élite du ministère autour de ceux qui ont la responsabilité du projet, afin de mieux saisir sa quin-

tessence, a renchéri Arlette Soudan-Nonault, ajoutant qu'il s'agit, en effet, d'amener toutes les compétences internes à être prêtes à affronter, avec les mêmes armes, la rude bataille de la mise en application des dix axes stratégiques retenus. « *La stratégie et le schéma directeur de développement durable du tourisme sont les documents de base qui doivent sous-tendre toute l'activité du secteur ces prochaines années. Je ne ménagerai aucun*

effort pour amener le secteur du tourisme à connaître des lendemains meilleurs. Depuis mon arrivée à la tête du ministère, le tourisme congolais a enfin acquis une visibilité sur l'Internet ainsi qu'à l'aéroport international de Maya-Maya », a déclaré la ministre.

Rappelons que l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) est représentée à cet atelier par l'expert Rémy Poliwa.

Bruno Okokana

FESTIVAL DE POÉSIE

Trois poètes congolais à l'honneur

La première édition du festival épitomé, nuit de la poésie dont l'ouverture a eu lieu du 22 avril à Brazzaville a été dédiée à Tchicaya U Tam'si, Jean Baptiste Tati Loutard et Sony Labou Tansi.



Visite des stands par Simone Loubienga et Antoine Yirika (Adiac)

Organisée par l'Association Tchicaya U Tam'si pour la promotion du théâtre et le développement socio-culturel que dirige, Antoine Yirika, la première édition épitomé, nuit de la poésie a pour objectif de donner à écouter, d'apprendre à lire et à écrire des textes poétiques dans des ateliers, de se nourrir de l'expérience des autres aux travers des conférences débats.

Ce festival qui a pour slogan « *Je suis propre devant la nuit* » procède d'une obligation de rendre hommage aux illustres disparus.

De 2005 à 2015, l'association Tchicaya U Tam'si avait également organisé des nuits pour rendre hommage à des auteurs comme Tchicaya U Tam'si ; Sylvain Ntari Mbemba, Philippe Makita et Jean-Baptiste Tati Loutard.

L'association a créé un espace de rencontre littéraire consacré à la poésie. Le festival épitomé, nuit de la poésie est un espace d'échange du donner et du recevoir. Il permet d'échanger sur la qualité de l'ère poétique au Congo; de valoriser nos langues maternelles et offre à chacun de

nous la possibilité de parler de ce genre littéraire, de le promouvoir afin que ces auteurs soient encouragés dans leurs efforts de création.

L'administrateur maire de l'arrondissement 2 Bacongo, Simone Loubienga, s'est félicitée du choix porté à son arrondissement pour abriter cet événement. Elle pense que « *Grâce à ce festival dédié à la poésie, notre arrondissement deviendra désormais le lieu de rendez-vous de nos poètes* ».

Elle a souhaité que les organisateurs puissent aussi choisir des écrivaines, des poètes jeunes afin de captiver le public. Ouvrant le festival, Simone Loubienga a fredonné un extrait de la chanson de l'artiste Jacques Loubelo.

Des lectures de poèmes ont été faites à cette occasion. Matondo Kubuturé, directeur exécutif et littéraire de médiafrique communication a lu le texte « *le Contempteur* » de Tchicaya U Tam'si avec vivacité.

Des regards croisés sur l'œuvre de Jean-Baptiste Tati Loutard et Sony Labou Tansi, projection du film réalisé par Alain Baker sur Tchicaya U Tam'si ont été exécutés ainsi que la visite guidée du stand d'expositions des œuvres poétiques de différents écrivains et l'exposition photos sur les activités organisées à l'honneur de ces figures emblématiques. La première édition du festival s'est clôturée le 23 avril 2017.

Rosalie Bindika

IN MEMORIAM



26 avril 2009-26 avril 2017.

Voici 8 ans que disparaissait notre père, grand-père, Eugène Malanda, dit Tata Tank. En ce jour de triste anniversaire, François Malanda Ntshas, les enfants et petits-fils prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

À cet effet, une messe d'action de grâces sera dite le 26 avril en la paroisse Saint-Kisito.

Papa nous ne t'oublierons jamais.

Que Dieu garde ton âme.



Il ya dix(10) ans que le Seigneur a rappelé en son royaume, son fils Saboga Albert Gaston, Inspecteur principal des Douanes, directeur général de la SCOMAB, décédé à Pointe-Noire à Laguy France, le 26 avril 2007. En ce jour de triste anniversaire, son épouse, ses enfants et sa famille demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Des messes pour le repos de son âme seront dites le 26, 27, 28 avril à 6h30 en l'église Saint-François d'Assise à Brazzaville

NÉCROLOGIE



La famille Okoua-Avassa informe les parents, amis et connaissances le décès de leur fille, mère, tante et grand-mère, Alphonsine Oba, agent retraitée de l'hôpital de Talangai, survenu le 18 avril 2017 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°44 de la rue Ngania Talangai-Mikalou (arrêt coordonné). La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement. La famille



Bisengo ya FIBRE OPTIQUE!

<p>Internet</p> <p>@</p> <p>Accès Très-Haut-Débit Jusou'à 100 Méga</p>	<p>Téléphonie</p> <p>☎</p> <p>Communications illimitées vers les fixes</p>	<p>Télévision IP</p> <p>📺</p> <p>Des chaînes nationales et internationales</p>	<p>Multimédia</p> <p>▶</p> <p>Accès à la vidéo à la demande (VOD)</p>
---	---	---	--

ZONES DEJA COUVERTES

Centre-ville
Plateau des 15 ans
OCHI
Mpila

Moungali
Ouenzé
Moukondo
Mikalou

Diata (Ortom)
Bacongo (Case de Gaulle)

A chaque ménage sa fibre!

NOMINATION DE BRUNO TSHIBALA

Les chefs des confessions religieuses contredisent la Céncó

Alors que les prélats catholiques qualifient la nomination de Bruno Tshibala d'entorse à l'application de l'accord du 31 décembre, les autres confessions religieuses appellent à la formation du gouvernement autour du nouveau Premier ministre.



Des représentants des confessions religieuses

Tous les chefs de Confessions religieuses de la RDC, sauf celui de l'Église catholique, se sont exprimés le 24 avril dans une déclaration lue devant la presse par leur porte-parole, le révérend Elebe Kapalay de l'Église Kimbanguiste. Dans cette déclaration, le reste des confessions religieuses opérant en RDC ont donné leur point de vue par rapport aux enjeux politiques de l'heure en se démarquant nettement des prises de position des évêques catholiques. Alors que la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) avait, le week-end dernier, qualifié d'entorse à l'accord du 31 décembre la nomination du Premier ministre Bruno Tshibala, les confessions religieuses ont, quant à elles, avalisé l'avènement du nouveau chef du gouvernement.

Sans ambages, elles ont appelé à la forma-

tion du gouvernement autour du Premier ministre nommé par Joseph Kabila. Aussi demandent-elles aux acteurs politiques et sociaux concernés par l'accord de la Saint-Sylvestre à collaborer avec Bruno Tshibala en vue de la formation rapide du gouvernement. Pour ces hommes de Dieu, il n'y a pas à tergiverser car il faut aller rapidement aux élections prévues en décembre 2017. D'où, pensent-ils, tout devra être fait dans le sens de booster la dynamique électorale laquelle passe non seulement par la formation du gouvernement mais aussi par l'adoption rapide de la loi portant institution, composition, fonctionnement et organisation du Conseil national de suivi de l'accord (CNSA) en vue

de la mise en œuvre de cette convention. « *Le fait d'affirmer que les élections pourront être organisées en décembre 2017 sans formation et évaluation préalable par le gouvernement, la Cénî et le Conseil national de suivi de l'accord n'est ni réaliste, ni sincère* », a fait observer le révérend Elebe Kapalay. En fait, pour les confessions religieuses, il faudrait mettre tout en œuvre pour espérer organiser les élections en décembre 2017 en procédant, par exemple, au parachèvement du travail entamé au Centre interdiocésain en trouvant un compromis sur l'arrangement particulier. Cette déclaration a été signée par tous les chefs de confessions religieuses de la RDC sauf celui de l'Église catholique qui paraît faire cavalier seul.

Alain Diasso

OCCUPATION ANARCHIQUE

Spoliation des sites de la Régideso par des tiers

Selon le directeur général de la Régideso, Jacques Mukalay Mwema, sept sites de la Régideso dont cinq à Kinshasa et deux à Lubumbashi au Haut-Katanga sont en train d'être spoliés par des particuliers. Pour s'enquérir de cette situation, les ministres des Affaires foncières, Félix Kabange Numbi, et de l'Urbanisme et Habitat, Koko Nyangi, se sont rendus sur le lieu.



Le siège de la Régideso sur le boulevard du 30 Juin

Le ministre des Affaires foncières et son collègue de l'Urbanisme ont débuté leur visite d'inspection par l'usine de captage d'eau de la Régideso située au bord du fleuve Congo, derrière la concession UTEXAFRICA. La Régideso sollicite une réunification de ses certificats d'enregistrement pour constituer un seul titre foncier. Mais, au-delà de cette revendication, la Régideso se plaint de l'installation par un particulier d'une clôture qui fait reculer le lit du fleuve et empêche, par conséquent, la Régideso à bien capter l'eau afin de desservir la population.

Félix Kabange Numbi et Koko Nyangi ont décidé de la mise en place d'une commission mixte pour études du dossier afin de sauver cette usine. Au quartier Pompage, toujours dans la commune de Ngaliema, le site de l'usine de traitement d'eau de Lukunga a été également visité par les deux ministres. Le directeur général de la Régideso a déploré l'envahissement du site de l'usine par des particuliers qui ont construit des maisons un peu partout. Les deux ministres ont promis de faire le suivi de cette situation. Sentiments de satisfaction pour Jacques Mukalay Mwema, qui a salué l'intérêt porté par les deux autorités à ces dossiers. La commission qui sera mise sur pied incessamment va travailler d'arrache-pied pour faire respecter les servitudes de l'État et lutter contre la superposition anarchique des titres fonciers.

Aline Nzuzi

RDC

L'Asadho dénonce l'interférence du gouvernement dans l'administration de la justice

De l'avis de l'organisation, cette immixtion de l'exécutif dans l'administration de la justice est une véritable obstruction à la conduite des enquêtes indépendantes et à la manifestation de la vérité, notamment sur les massacres des populations civiles survenus dans les provinces du Kasai central et du Kasai oriental.

Dans un communiqué du 25 avril, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) s'est dite très préoccupée par les immixtions à répétition du gouvernement de la RDC dans l'administration de la justice.

L'ONG a, en effet, noté qu'au courant du mois de février, une commission constituée des hauts magistrats militaires a été mise en place pour clarifier les massacres des populations civiles survenus dans les provinces du Kasai central et du Kasai oriental. À en croire l'Asadho, lors d'une interview accordée à la Radio Okapi, le ministre des Médias et Porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende, avait lancé un appel à témoin en disant : « *Quiconque à Mbuji Mayi ou à Kananga a été témoin ou victime des faits est appelé à les dénoncer auprès des auditeurs supérieurs près des Cours supérieures militaires de Kananga et de Mbuji Mayi pour aider à la manifestation de la vérité* ». cette association

regrette, par ailleurs, que, contre toute attente et en violation du secret de l'instruction préparatoire devant le Parquet/Auditorat et du principe de la présomption d'innocence des personnes mises en cause consacré par l'article 17 de la Constitution, le ministre des Médias et Porte-parole du gouvernement ait divulgué la vidéo d'assassinat des deux experts de l'ONU par des individus qualifiés de « *miliciens de Kamwina Nsapu* ».

Décrédibiliser l'enquête en cours

Pour l'Asadho, le fait que cette vidéo, qui devrait être mise à la disposition de la justice militaire conformément aux principes indiqués ci-dessus, soit commentée et rendue publique par un membre du gouvernement qui n'est pas membre du pouvoir judiciaire, décrédibilise l'enquête judiciaire en cours. Ce qui amène cette ONG, qui s'interroge sur la détention d'une pièce du dossier judiciaire en instruction par un membre du gouvernement, à pen-



Le président de l'Asadho, Jean-Claude Katende/photo Adiac

ser que cette vidéo a été diffusée dans l'objectif de manipuler et d'orienter la justice militaire vers une seule piste et l'opinion publique vers la culpabilité des « *miliciens de Kamwina Nsapu* ».

De l'avis de l'organisation, cette immixtion de l'exécutif dans l'administration de la justice est une véritable obstruction à la conduite des enquêtes indépendantes et à

la manifestation de la vérité. D'où, a-t-elle relevé, la nécessité de mettre en place une commission indépendante pour clarifier les massacres perpétrés dans les provinces du Kasai central et Kasai oriental, y compris l'assassinat des experts de l'ONU, et d'établir la responsabilité de tout individu impliqué de loin ou de près dans cette affaire.

Pour arriver à ces résultats et devant la réalité sur le terrain, l'Asadho a exhorté le président de la République à interdire au ministre Lambert Mende de s'immiscer dans l'administration de la justice relativement aux massacres survenus dans les provinces du Kasai central et du Kasai oriental. Cette ONG attend également du chef de l'État de veiller à ce que la justice soit administrée conformément à la Constitution et aux lois de la République et de mettre en place une Commission indépendante pour enquêter sur les massacres perpétrés dans les provinces du Kasai central et du Kasai oriental. L'Asadho recommande, par ailleurs, au Conseil de sécurité de l'ONU de continuer les pourparlers avec la RDC pour la mise en place d'une commission indépendante devant enquêter sur les massacres perpétrés dans ces deux provinces précitées et de demander à la Monusco d'appuyer techniquement la RDC dans la mise en place de ladite commission.

Lucien Dianzenza

MÉDIAS

FFJ s'apprête à célébrer la Journée mondiale de la liberté de la presse

À l'issue de cette commémoration, l'ONG s'entend à lancer un plaidoyer pour des médias indépendants, objectifs et neutres, de la même manière que ce sera également l'opportunité d'appeler à la fin de l'impunité des auteurs des crimes contre les journalistes afin d'appuyer l'émergence des médias réellement plus objectifs, indépendants, neutres et capables de désamorcer les tensions, de promouvoir le dialogue et de contenir les conflits.

L'organisation neutre de défense et de promotion de la liberté de la presse en RDC, Freedom for journalist (FFJ), a rassuré mettre la dernière main sur les préparatifs en rapport avec la célébration, le 3 mai, de la Journée mondiale de la liberté de la presse. À en croire cette information livrée à la presse par les principaux responsables de cette organisation, FFJ entend réunir environ quarante journalistes autour du thème local « *Quel profil pour une presse réellement inclusive et pacifique pour la RDC ?* »

Soutenir l'émergence d'une presse pluraliste et responsable

Le leadership de FFJ a précisé que ce thème tiré du principal « Des esprits critiques pour des temps critiques : Le rôle des médias dans la promotion de sociétés pacifiques, justes et inclusives » vise à concourir, à terme, à l'émergence d'une presse pluraliste et responsable dans le pays. Motivant le thème local, les responsables de FFJ ont noté que, dans un contexte local marqué par des turbulences politiques où seuls les médias devront jouer leur rôle de pacification des esprits à travers une infor-



Les professionnels des médias lors d'une activité de la Céni

mation plurielle et équilibrée, cette ONG veut « remobiliser les médias de Kinshasa en vue d'une sensibilisation sur le bénéfice que la société congolaise espère engranger de l'information qu'ils donnent ». Pour FFJ, en effet, au seuil des élections générales dans le pays, les médias devraient pleinement jouer le rôle de catalyseur des clivages et espérer concourir à préserver les valeurs citoyennes. « FFJ veut, à travers cette journée, rappeler aux journalistes l'indépendance d'esprit qui devra guider leur travail quotidien et interpeller les autorités à favoriser la coexistence des lignes éditoriales qui garantissent les

différents sons de cloche pour une société plus inclusive, tolérante de tous les courants de pensée », a appuyé le leadership de cette organisation.

Au sein de FFJ, on note que cette célébration sera également l'occasion de rappeler aux pouvoirs publics la fragilité et l'insécurité dans lesquelles travaillent les professionnels des médias, souvent empêchés d'exercer leur métier en toute indépendance, mais aussi d'exiger toute la lumière sur l'assassinat d'un certain nombre de journalistes dont les enquêtes ont été annoncées mais jamais entamées et demander justice. À l'occasion, est-il annoncé, un

plaidoyer sera lancé pour des médias indépendants, objectifs et neutres, de la même manière que ce sera également l'opportunité d'appeler à la fin de l'impunité des auteurs des crimes contre les journalistes. FFJ, qui dit compter sur tout appui extérieur nécessaire pour matérialiser ce rendez-vous historique des médias et des journalistes, s'attend, à l'issue de cette célébration, à l'émergence des médias réellement plus objectifs, indépendants et neutres et capables de désamorcer les tensions, de promouvoir le dialogue et de contenir les conflits.

Lucien Dianzenza

DIVISION 1/PLAY-OFF

Mazembe dompte Sanga Balende à Mbuji-Mayi

Accroché par Daring Club Motema Pembe (DCMP) à Lubumbashi et Renaissance du Congo à Kinshasa, le TP Mazembe avait besoin d'une victoire pour retrouver la confiance au Play-Off de la Division. Et c'est à Mbuji-Mayi que les poulains du coach Pamphile Mihayo Kazembe ont salué leur première victoire dans cette ultime étape du championnat national de football, se relançant de facto dans la compétition.

Après le match nul concédé face à la jeune formation du FC Renaissance du

Congo à Kinshasa, le TP Mazembe se devrait de se relancer au Play-Off de la 22e édition du championnat national de football face à Sa Majesté Sanga Balende, son troisième adversaire de cette étape de la compétition. Et le match a été reprogrammé le 24 avril au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi après une pluie torrentielle qui s'est abattue dans la capitale congolaise du diamant le 23 avril, rendant l'aire de jeu du stade impraticable. Et les Corbeaux de Lubumbashi ont relevé le défi après les deux résultats d'égalité. Ils ont

réussi à soumettre les Anges et les Saints du Kasai oriental par deux buts à un. La partie a été fort disputée sur une aire de jeu difficile. Et à la fin, deux buts à un pour le TP Mazembe.

L'entraîneur principal Pamphile Mihayo Kazembe a aligné un onze de départ préparé mentalement pour cette confrontation annoncée palpitante. L'Ivoirien Sylvain Gbohhou a gardé les perches, avec devant lui une défense composée de Djo Issama Mpeko à droite, Kévin Mondeko et le Malien Salif Coulibaly dans l'axe, et le jeune Arsène Zola à gauche. Le Zambien Nathan Sinkala, l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé et le Ghanéen Daniel Adjei ont composé le trio du milieu de terrain des Corbeaux, avec en attaque le Ghanéen Salomon Asanté, Ben Malango dans l'axe et le Malien Adama Traoré sur le côté gauche. Le gardien Aimé Bakula, le Zambien Chongo Kabaso, Joël Kimwaki, Glo-dy Likonza, Meschak Elia, Trésor Mputu, le Zambien Given Singuluma ont débuté sur le banc. Ngeleka a gardé les buts de Sanga Balende, et dans le champ Kanku, Bukasa, Kayembe Kanku, Kayembe M, Bukasa Bakangila, Oloko Onzaya, Mukoko Mayay, Lusiela Mande, Bakodila Mayunga et Lubaki Kinkela.

Mazembe a ouvert la marque à la 16e minute par le Malien Salif Coulibaly sur une balle d'Arsène Zola. Muyindo Kirenge qui a remplacé Mukoko Mayayi à la mi-temps a égalisé pour Sanga Balende à la 69e mi-

nute. Pamphile Mihayo a procédé à deux changements après le but égalisateur de Sanga Balende, le Zambien Given Singuluma et Meschak Elia ont respectivement pris les places d'Adama Traoré et de Salomon Asanté. Et à la 77e minute, Ben Malango a porté la marque à deux buts à un pour Mazembe. Sur un débordement d'Issama Mpeko, il a résisté à deux défenseurs de Sanga Balende avant de battre le portier Ngeleka. Après le but, Joël Kimwaki a remplacé Daniel Adjei pour renforcer la défense des Corbeaux. L'on note qu'à la dernière minute du temps additionnel (90+7'), Kayembe de Sanga Balende a loupé l'égalisation, sa balle a heurté la barre transversale du gardien de but Sylvain Gbohhou.

Classement...

In globo, Mazembe a empoché les trois points du succès, totalisant du coup 5 points au classement en trois matchs livrés. L'on note que le Daring Club Motema Pembe est premier avec 8 points en 4 matchs, suivi de V.Club (6 points en 4 matchs), Renaissance du Congo (6 points en 4 matchs), Mazembe qui occupe la quatrième place avec 5 points en 3 matchs, Don Bosco de Lubumbashi pointe à la cinquième place avec 3 points avec juste un seul match joué, devant Muungano (2 points en 4 matchs), Sanga Balende (1 point en 2 matchs) et Bukavu Dawa (1 point en 2 matchs).

Martin Engimo



Ben Malango auteur du deuxième but de Mazembe contre Sanga Balende (photo tpmazembe.com)

INSALUBRITÉ

Les caniveaux bouchés en face de la grande mosquée

À l'arrêt de bus de la grande mosquée, située au grand marché de la ville océane, se trouve un caniveau qui laisse à désirer à cause des déchets, ordures et débris de plastiques jetés pêle-mêle.



Une partie de caniveau bouché

Toute personne qui est passée par la grande mosquée peut constater avec regret et indignation l'état dans lequel se trouve cet endroit. Et lorsqu'on interroge les habitants qui exercent le commerce aux abords de l'avenue qui va du rond-point de la République en passant par la grande mosquée jusqu'au rond-point de Mawata, ils n'hésitent pas à infliger du tort à la mairie du premier arrondissement Lumumba et aux chefs des quartiers de la zone.

En effet, de nombreux caniveaux des quartiers populaires de Pointe-Noire se trouvent dans cette insalubrité. Ces tas d'immondices qui bouchent les caniveaux sont des vrais gîtes de multiplication des moustiques. Et pourtant le monde célèbre la journée contre le paludisme. « Cette journée devrait se traduire dans des quartiers de tous les arrondissements par des

opérations d'assainissement », a déclaré un habitant du quartier Rex. À proximité de ces caniveaux contenant des ordures se trouvent des foyers à grillade et des restaurants où sont vendus à ciel ouvert des morceaux de poulets et de moutons. « Où sont donc les services d'hygiène et les inspections de santé dans la ville océane pour infliger des amendes aux propriétaires de ces restaurants qui cohabitent avec les ordures ? », s'est interrogé un passant.

Notons que l'état d'insalubrité des caniveaux et de nombreux endroits des quartiers populaires de la ville océane pousse à conclure que la dernière réunion, qui avait regroupé le ministre de la Construction, de l'Urbanisme, de la Ville et du Cadre de vie avec les administrateurs-maires et les chefs des quartiers, n'a donc pas produit d'effets.

Faustin Akono

MARINE MARCHANDE

L'Acodm fait entendre sa voix à Douala

L'Association congolaise du droit maritime (Acodm) a pris part, le 20 avril, à Douala (Cameroun) à la deuxième assemblée générale de l'Association camerounaise du droit maritime qui a été suivie d'une conférence thématique relative à la vulgarisation du code communautaire de la marine marchande révisée le 22 juillet 2012.

Au cours de ces assises, la délégation congolaise forte de quatre personnes et conduite par son président, le colonel Éric Dibas-Franck, a échangé avec l'association sœur du Cameroun qui, comme elle, est engagée dans la maritimisation de l'économie. Au cours de ces assises, plusieurs thèmes ont été développés tels que « Le champ d'application du code communautaire de la marine marchande » par le Pr Victor Bokali de l'Université Yaoundé II, « L'encaissement juridique, la sécurité et la sûreté maritime dans le code Cémac » par Me Kengoum, « La saisie conservatoire », « la compétence juridictionnelle et l'arbitrage dans le contrat de transport des marchandises » par M^e Gaston Ngamkam, « La responsabilité du transporteur maritime dans le code communautaire de la marine marchande », l'action de l'État en mer et le contrôle des navires par l'État du port » par Joseph Nguéné-Teppé.

Les différents exposés ont donné lieu à des échanges fructueux qui ont montré la nécessité de la révision de ce code. C'est ainsi que l'Acodm et l'association camerounaise du droit maritime ont décidé d'œuvrer de concert afin de faire aboutir leurs adhésions respectives auprès du comité maritime international dont la prochaine assemblée générale se tiendra à Gênes en Italie du 5 au 7 septembre 2017.

La réunion de Douala a permis aussi aux

deux associations d'échanger leurs différentes expériences mais aussi de faire le premier bilan du code révisé de la Cémac, cinq ans après son adoption. Ainsi, le colonel Éric Dibas-Franck, président de l'Acodm, a souligné avec force l'urgence de voir cet instrument communautaire être publié par la commission de la Cémac car celui-ci s'apparente pour l'heure à un « serpent de mer » étant entendu que le document adopté par les ministres chargés des Transports demeure peu ou prou introuvable.

En outre, les participants à la conférence thématique ont été informés de la promulgation le 19 avril par le président de la République du Cameroun de la loi portant ratification de la Convention des Nations unies sur le Contrat de transport international de marchandises effectué entièrement ou partiellement par mer dite Les Règles de Rotterdam. Ce qui va permettre à ce pays frère de rejoindre le Congo après le dépôt auprès de l'institution compétente des instruments de la dite ratification. Signalons que les dispositions pertinentes des Règles de Rotterdam ont été insérées dans le code communautaire révisé de la marine marchande.

Dans cinq mois, l'adoption du code révisé aura totalisé cinq ans. La célébration de cet anniversaire sera faite de façon conjointe par les deux associations. « Une bonne maritimisation de l'économie nationale ne pourra se faire que si et seulement si les instruments qui doivent servir de balises sont maîtrisés et mis en œuvre », a dit Éric Dibas-Franck qui, en remerciant les hôtes camerounais pour ce moment d'échanges très enrichissant, les a informés de la tenue de la deuxième assemblée générale ordinaire de l'Acodm, le 27 mai à Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



FIEF

La compagnie Issima annonce la couleur de la 6^e édition

Dans le cadre de cette édition du Festival international d'expression féminine (Fief) de la compagnie Issima qui se déroulera du 10 au 14 mai, un concours interscolaire de conte sera organisé le 6 mai au centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard.



Germaine Ololo

Un atelier d'initiation des élèves au conte a été lancé le 20 avril et se poursuit jusqu'au 4 mai. Il devrait permettre aux enfants d'acquiescer les notions de base et de mieux se défendre et affronter le concours, a expliqué Germaine Ololo, présidente de la compagnie Issima et directrice du Fief. « Nous avons clôturé les inscriptions le 31 mars, puis nous sommes passés à la phase d'identification des écoles participantes à qui nous avons remis le règlement du

concours avant l'atelier d'initiation », a-t-elle dit. Cet atelier sera suivi du deuxième volet de formation en sonorisation de spectacle amorcée en 2015 lors de la 4^e édition.

Pour ce qui est de la partie festive du Fief, plusieurs spectacles de conte, musique et autres sont prévus. Ceux-ci se dérouleront sur différents sites, notamment l'espace Yaro, le Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, l'espace du trentenaire, l'esplanade de la mairie de Loandjili et le site touristique Samba site. Un forum des femmes leaders, une visite découverte et une soirée du partenaire seront organisés en marge du festival.

D'après les explications de Germaine Ololo, outre ceux de Pointe-Noire et du Kouilou, la 6^e édition devrait connaître la participation des artistes étrangers (Gabon, RDC, Belgique, Côte d'Ivoire) et de certaines autres villes du pays, à savoir Owando et Dolisie, où sont implantées les antennes du chapitre national du réseau Arterial Network, un des partenaires du Fief. Mais la directrice du Fief craint que les choses ne se passent pas comme prévu en raison du manque de soutien, principale difficulté à laquelle est souvent confronté le Fief. « La programmation internationale risque de prendre un coup faute de moyens. Nous nous battons encore pour ce qui est du niveau national. Nous attendons toujours la

réalisation des promesses de soutien qui nous ont été faites », a confié Germaine Ololo. Notons que le Fief qui a été créé en 2002 a pour entre autres objectifs d'accompagner, soutenir et promouvoir les talents artistiques et les performances socio-professionnelles des femmes, soutenir la femme au leadership, lutter contre l'utilisation de la femme comme objet de décoration artistique.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CITÉS ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS D'AFRIQUE

La réunion préparatoire du collège du budget participatif s'est tenue à Rabat

Dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Académie africaine des collectivités locales (Alga) des cités et gouvernements locaux unis d'Afrique et la mise en œuvre de son plan stratégique 2017-2021 appelé à appuyer et à soutenir les collectivités territoriales africaines et leurs réseaux en matière de formation et de renforcement des capacités, les 20 et 21 avril à Rabat au Maroc a eu lieu un atelier pour la préparation pédagogique du collège du budget participatif.

La rencontre a été animée par d'éminents experts du Burkina Faso, du Cameroun, de la France, du Sénégal et du Maroc en partenariat avec le ministère de l'Intérieur, l'Association marocaine des présidents des Conseils communaux (AMPCC) et l'université internationale de Rabat. L'Académie africaine des collectivités locales soutient la formation continue parmi ses chantiers stratégiques à travers le montage d'une série de collèges autour de thématiques cruciales pour la décentralisation, la gouvernance et le développement locaux. Parmi ces thématiques, il y a le collège du budget participatif dont l'atelier préparatoire s'est déroulé au Maroc.

D'après le communiqué de presse, Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLU Afrique) a joué un rôle significatif dans la dissémination et la promotion du processus BP en Afrique au cours des 15 dernières années, auprès des gouvernements locaux et collectivités territoriales, en particulier à travers l'organisation des activités lors des différents sommets Africains.

En effet, pour CGLU Afrique et son académie, le montage et le lancement d'un collège du BP arrive à point nommé pour permettre aux collectivités

territoriales africaines de faire de ce processus un levier contribuant à la mise en œuvre de nouveaux agendas mondiaux, notamment les objectifs du développement durable (en particulier l'ODD 11 « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables » et l'ODD 16 « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes », le nouvel agenda urbain et l'agenda du climat.

Soulignons que de l'avis des experts, l'adoption de la démarche BP implique pour les collectivités territoriales plusieurs avantages, notamment la promotion d'une décentralisation au service des citoyens et des communautés ; l'émergence d'une gouvernance au niveau local (responsabilité, participation, transparence, reddition des comptes) ainsi que l'efficacité et l'efficience des finances locales, notamment par une meilleure allocation et ciblage des ressources. Dans ce cadre et en bâtissant sur les expériences accumulées à ce jour qu'Alga ambitionne de mettre en place un collège dédié au BP, en tant qu'offre de formation continue de courte durée ouverte à l'ensemble des acteurs et parties prenantes concernées. Depuis son apparition en 1989 à Porto Alegre au Brésil, les expériences de Budget participatif (BP) se sont multipliées en Afrique, en Amérique latine, en Amérique du Nord et en Europe. Plus de 3000 expériences ont été répertoriées à travers le monde avec des modalités et des objectifs différents.

Charlem Léa Legnoki

CHAMPIONNA

Départementale de basketball : les résultats du week-end

Le championnat départemental de basketball de la Ligue de Pointe-Noire s'est poursuivi le week-end dernier dans le cadre de sa troisième journée dans les catégories, seniors, juniors et cadets ce, malgré le retrait du Congo d'abriter l'Afro-basket



Une séquence du match Péninsul-BBS «adiac»

La compétition s'est déroulée simultanément dans trois stades de la ville océane notamment, le stade de la Foire, de la SNDE et du KM4. À l'issue de cette troisième journée, CNTSC Les Balaises mène le peloton chez les seniors. En juniors, CPGOS est en tête. Chez les cadets, BBS domine le classement provisoire.

En effet, joint au téléphone par les Dépêches de Brazzaville, après le désistement du Congo d'abriter l'Afro-basket, le président de la ligue de Pointe-Noire, Régis Pémbéllot, a indiqué que ce retrait a causé un coup au niveau national certes, mais a eu également des répercussions au sein des ligues et des clubs. « Suite à cette situation, nous allons réorganiser notre championnat en aller retour, organiser les play-offs et la coupe de la ville puisque pendant deux ans le Congo ne participera pas aux compétitions internationales ni des clubs au niveau africain avec des amendes ».

Les résultats du week-end

Seniors

BBS-Inter club1, 65-39
TOBB-NTSC Les Balaises, 46-49
Péninsule-Inter 2, 61-43
Synergie-Black Lion, 55-50
AS Cheminots -CPGOS, 79-71

Juniors:

JSK -CPGOS, 40-45
Black Lion-AS Cheminots, 41-30
peninsul- Inter, 36-39

Cadets

JSK -CPGOS, 39-22
Black Lion-AS Cheminots, 35-37
Inter -Peninsul, 45-39

C.L.L.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

La famille Okouma souhaite un joyeux anniversaire à leur nièce, sœur et fille mademoiselle Mabounda Sandra qui totalise ce vendredi 28 avril 2017, ses 33 ans d'âge. Que Dieu Tout Puissant puisse la soutenir dans toutes ses initiatives!



JOURNÉE INTERNATIONALE DU JAZZ

L'Unesco octroie des bourses aux apprenants de l'association Kongo Ndoulé



Prélude à la journée internationale du Jazz célébrée dans le monde, les 28, 29 et 30 avril (selon les pays affiliés), le secrétaire général de la commission nationale de l'Unesco, Gabriel Bokoumaka, a suivi la restitution faite par les apprenants de la musique jazz, la semaine dernière au Centre de formation et de recherche en arts dramatiques (Cfrad) de Brazzaville.

Comme dans toutes les autres villes du monde, Brazzaville-ville créative de l'Unesco, célébrera les 28, 29 et 30 avril la journée internationale du jazz. Pour la beauté de cette cinquième édition célébrée à Brazzaville, l'Unesco a offert des bourses d'apprentissage aux jeunes filles, garçons et autres adultes. Ces bourses ont été remises à l'association Kongo Ndoulé jazz que dirige Fredy Mabanza.

A quelques jours de la célébration de l'événement, le secrétaire général de la commission nationale de l'Unesco, Gabriel Bokoumaka, est allé s'enquérir de ce que les artistes ont appris en onze séances. Parmi

les apprenants, une jeune fille manipulant avec dextérité la batterie. Ceci est une particularité, étant donné que la batterie est généralement une affaire des hommes. Pour l'honneur du secrétaire général de la commission nationale de l'Unesco, les apprenants ont restitué trois thèmes qu'ils ont appris en un laps de temps. Il s'est agi de : Freddy the freeloder ; Take the « A » train ; et 12 mesures.

Pour Gabriel Bokoumaka, le jazz est considéré par l'Unesco comme une musique de liberté, des improvisations, de fraternité.

« Pour cette édition, la cinquième célébrée au Congo, nous l'avons préparée spécifiquement parce que l'Unesco a voulu mettre l'accent sur la formation des jeunes au maniement des instruments de jazz surtout des jeunes filles qui sont en formation ici. L'Unesco a offert des bourses, c'est-à-dire a fait payer les formateurs, notamment Kongo Ndoulé jazz et ses partenaires du collectif Bisso na bisso, pour louer leurs instruments et accueillir les jeunes filles, les jeunes garçons et même les adultes qui veulent

se former aux instruments du jazz. Je pense que le moment venu lorsque nous célébrerons la journée, ils rendront compte des formations qu'ils ont pu réaliser, mais nous sommes venus ici à mi-parcours pour constater les progrès accomplis », a-t-il déclaré. Gabriel Bokoumaka s'est dit satisfait de la séance de restitution, promettant une bonne fête de la musique jazz. « Je sors de cette salle satisfait des avancées réalisées. Je vous donne rendez-vous à l'hôtel de la Préfecture de Brazzaville. La fête s'annonce très bien », a-t-il lancé. Au programme de la célébration de cette journée, l'exposition des instruments de jazz, des musiques de jazz, des auteurs de jazz, ... Il y aura également un symposium qui va regrouper des chercheurs, universitaires et étudiants pour débattre de l'histoire du jazz, de son évolution, du mode actuel, des musiques actuelles affiliées au jazz, avant de passer à la soirée récréative animée par des jeunes qui sont en train d'apprendre la musique jazz.

Bruno Okokana

FRANCE

« Renouveler les relations entre l'Afrique et la France », dixit Cyriaque Bassoka

Homme d'action, militant de première heure d'Emmanuel Macron, le producteur franco-congolais veut porter sa voix pour sortir « l'Afrique du tropisme ».

Hier soucieux d'être une courroie de transmission d'échanges culturels entre les artistes d'ici en France et d'ailleurs, il oriente aujourd'hui sa réflexion pour « épouser la posture politique d'Emmanuel Macron à l'image de notre société », esquisse Cyriaque Bassoka, précisant surtout « quand il s'agit du volet de la politique africaine » pour lequel il trouve son candidat du 2ème tour capable d'être réceptif aux attentes de la diaspora. Il le dit ouvertement : « Je suis en France depuis 35 ans et jamais, dans aucun parti français dit classique dans lequel j'ai milité, il n'y a eu de prise de position forte pour l'Afrique ; moins encore un accompagnement pour l'émergence des élites d'origine africaine ». « Il me semble être aujourd'hui sur la même lon-



Cyriaque Bassoka (DR)

gueur d'onde qu'Emmanuel Macron », affirme le producteur congolais installé à Corbeil Essonnes près de Paris, capable de réunir aujourd'hui une multitude d'artistes de la diaspora. C'est dire que l'importance de son engagement aujourd'hui où le discours de son poulain prend une réelle résonance dans les quartiers. « Face à l'extrême droite, la diaspora africaine

doit se ranger derrière celui qui veut les associer et développer avec elle les valeurs d'accueil, de modération, de partage et de dialogue », explique Cyriaque Bassoka, convaincu de l'apport déterminant de la diaspora africaine présente en France par son rôle dans le pays d'accueil et son continent d'origine. Le Franco-congolais attend d'Emmanuel Macron, qu'il encourage, la mise en œuvre du projet de la politique de la croissance partagée en Afrique. Qu'il prenne en compte l'importance du nombre de locuteurs francophones dans ce continent. Cela implique aussi que la diaspora soit participative dans la politique de la France menée dans leurs pays respectifs. Qu'il trouve avec elle des axes d'une politique innovante en faveur des populations enrayant les projets de la fuite des cerveaux de l'Afrique.

Sera-t-il entendu par Emmanuel Macron, une fois installé à l'Élysée ?

Marie Alfred Ngoma

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

La phase retour débute le 12 mai

La commission d'organisation des compétitions nationale a publié le calendrier de la phase retour du championnat national d'élite direct ligue 1, à l'issue de laquelle sera connu le championnat congolais. Cette manche décisive démarre le 12 mai pour s'achever le 6 août prochain. Le programme des 18, 19 et 20^e journées :



Cara-Etoile du Congo, l'une des meilleures rencontres de la phase aller (Adiac)

18^e journée :

Vendredi 12 mai à 14 heures au stade Alphonse-Massamba-Débat : FC Kondzo recevra l'AS Kimbonguela puis à 16 heures Interclub sera aux prises à Saint-Michel de Ouenzé. Samedi 13 mai à 14 heures : Tongo FC affrontera le FC Nathaly's puis en deuxième explication Cara en découdra avec la Jeunesse sportive de Poto-Poto. Dimanche 14 mai à 14 heures, la Jeunesse sportive de Talangaï accueillera l'Etoile du Congo avant Diables noirs-Patronage Sainte-Anne. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, Nico-Nicoyé recevra l'AS Otho puis à 16 heures, La Mancha sera aux prises aux Jeunes Fauves. Au stade Denis Sassou N'Guesso à Dolisie, l'AC Léopards accueillera l'AS Cheminots.

19^e journée :

Vendredi 19 mai à 16 heures au stade Alphonse-Massamba-Débat, les Diables noirs recevront Saint Michel de Ouenzé. Samedi 20 mai à 14 heures, le FC Kondzo affrontera Tongo FC puis en seconde explication, la JST accueillera l'Interclub. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, Nico-Nicoyé accordera son hospitalité à Patronage Sainte-Anne. Dimanche 21 mai à Brazzaville, ASK recevra La Mancha avant le choc Etoile du Congo-Cara. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, le FC Nathaly's va défier l'AC Léopards avant l'AS Cheminots-Jeunes Fauves. A Owando, l'AS Otho sera aux prises à la JSP.

20^e journée

Vendredi 26 mai à 14 heures au stade Alphonse-Massamba-Débat, la JST croisera Tongo FC avant le FC Kondzo-AS Otho. Samedi 27 mai à Brazzaville en première explication, la JSP affrontera Saint-Michel de Ouenzé puis en seconde, l'Etoile du Congo accueillera l'Interclub. Dimanche 28 mai à Brazzaville, ASK affrontera Nico-Nicoyé avant le choc Diables noirs-Cara. A Pointe-Noire, le FC Nathaly's jouera contre l'AS Cheminots. A Dolisie, les Jeunes Fauves accueilleront Patronage Sainte Anne avant que l'AC Léopards n'affronte La Mancha. La suite du programme dans les prochaines publications.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 2

Ajax de Ouenzé défait l'Ile Mbamou

Ajax de Ouenzé fait partie des équipes, qui ont réussi leur entrée en compétition en ligue 2 cette saison. Lors de la première journée, face à l'Ile Mbamou, l'équipe du 5ème arrondissement de Brazzaville n'a pas tremblé. Dès la 8ème minute, Raich Mavouanda a ouvert la marque pour Ajax avant qu'Okemba ne double la mise à 33ème minute. (2-0) à la pause. De retour des vestiaires, Smith Ayala a porté le score à (3-0). Pour sauver l'honneur, Arnaud Dzouma a réduit la marque, en inscrivant l'unique but de l'Ile Mbamou, à la 56ème minute. (3-1) score final, en faveur de l'Ajax de Ouenzé.

Dans d'autres rencontres de cette première journée, TP Mystère est venu à bout de Flamengo (1-0). Etoile de Talas et AC Léopards de Makotipoko ont fait jeu égal (0-0). Real Impact s'est imposé devant Red Star (3-1). Tandis qu'Ayandza Sport a courbé l'échine face à Yaba Sport 2-0. BNG a pris le dessus sur AS Ntsiamba (1-0).

A rejouer

La rencontre entre CESD et FC Racine ne s'est pas terminée comme prévue. La pluie qui s'est abattue sur Brazzaville, le dimanche 23 avril, a obligé l'arbitre à arrêter le match.

Rominique Nerplat Makaya